

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL du 30 juillet 2009**

L'an deux mille neuf, le 30 juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance **ordinaire** au lieu habituel de ses séances sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Mary COLLIN, Maire.

Date de la convocation : 23 juillet 2009

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : Mrs Jean-Mary COLLIN, Maire, Stéphane CHEDOUTEAUD, Janick DRILLAUD, René VERNOUX, Bruno HAREL, CONTRE Virginie, Adjointes au Maire ;

Mrs Janick GILLET, Hervé GIRARD, Yves SEGUINEAU, Claude FOURNIER, Patrice MADEUX, Henri MICHEL, Patrick BERNARD, Patrick MERCIER, Christian MANSUY, Mmes Edith BOUREAU, Colette DESAIVRE, Jeanne DUTRUCH, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Dany LANDRY, (pouvoir FOURNIER).

Secrétaire de séance : Virginie CONTRE

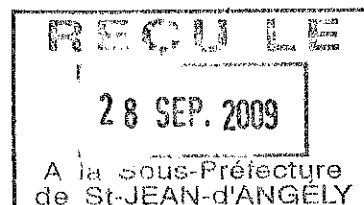
**OBJET : CREATION DE CASES DE COLUMBARIUM AU SOL :**

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que pour répondre à la demande de certaines familles, il serait opportun de prévoir la création et la vente de petites concessions au sol permettant le dépôt d'urnes cinéraires (une trentaine de places) et de déterminer le prix de ces concessions.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la création et éventuellement sur le prix de ces concessions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Détermine, dans le cimetière d'Aulnay, un emplacement (à droite en entrant) pour la création de petites concessions au sol permettant le dépôt d'urnes cinéraires ;
- Fixe les prix des concessions comme suit :
  - \* concession trentenaire : 50 €
  - \* concession cinquantenaire : 80 €
- Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
**Jean-Mary COLLIN**

